

L'AVOIX DES Parents

Numéro 445
Juin 2023

DOSSIER

DES VACANCES OÙ L'ON APPREND



**FAMILLE
NUMÉRIQUE**

**Le cyber-
harcèlement**



Partez en séjour
linguistique ou sportif,
en France ou à l'étranger !



Le groupe Go&Live propose **un large choix de séjours et activités** pour vos enfants. Anticipez et réservez vos **vacances printemps, été et toussaint 2023** dès maintenant !



-10%
DE RÉDUCTION
SUR VOTRE SÉJOUR*
AVEC LE CODE PARTENAIRE
PEEP

* Offre du Groupe Go&Live valable sur tous les séjours des catalogues des marques American Village, Nacel et Sports Elite Jeunes. Réduction plafonnée à 200€ par séjour, transport inclus, sans frais de dossier. Chèques Vacances et Bons CAF acceptés. Possibilité de payer en plusieurs fois sans frais.

INFORMATION ET RÉSERVATION :
05 65 76 55 25 ou **01 43 20 45 45**



nacel.





Olivier Toutain
Président fédéral

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Juillet-août... le temps des grandes vacances est tout proche ! Une période attendue avec impatience par les enfants, parfois redoutée par certains parents... Comment les occuper pendant ces deux mois ? Et si, pour nos enfants, ces vacances d'été pouvaient joindre l'utile à l'agréable ? En d'autres mots, profiter de ce long temps d'inactivité scolaire pour découvrir des activités enrichissantes d'un point de vue éducatif, s'instruire tout en s'amusant, avec d'autres jeunes ou en famille, en France ou à l'étranger, dans un contexte différent du cadre scolaire qui peut être propice à de nouveaux apprentissages...

Le ministère de l'Éducation nationale met en œuvre depuis 2020 des « vacances apprenantes ». Un dispositif qui propose des séjours éducatifs aux jeunes – pas moins de 4 000 « colos » sont disponibles ! – sur des thématiques aussi variées que l'écologie, la citoyenneté, les arts, le numérique, etc.

Outre ce dispositif, il existe de multiples solutions pour faire des grandes vacances un moment où l'on apprend, que ce soit, par exemple, un séjour linguistique à l'étranger pour approfondir ses connaissances en langues ou, plus simplement, un cahier de vacances pour préparer la rentrée. Sans oublier, bien sûr, les moments partagés en famille pendant ces deux mois d'été, qui peuvent être l'occasion de découvrir, entre autres, notre exceptionnel patrimoine culturel, naturel et historique.

A tous, de belles vacances, reposantes... et enrichissantes !

Olivier Toutain, président fédéral

SOMMAIRE

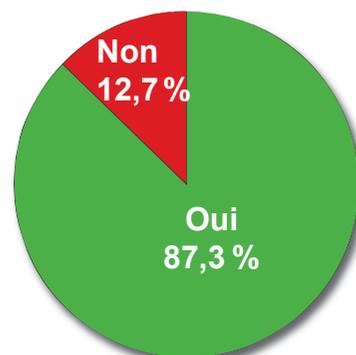
- **Actu – De nouvelles mesures pour la jeunesse... et l'école** p.4
- **Famille numérique – Cyberharcèlement : repérer et protéger** p.5
- **Dossier – Des vacances où l'on apprend** p.7
- **Du côté de la Peep – Les défis du numérique en débat au congrès national** p.11

La voix des parents - 92, avenue d'Ivry, 75013 Paris. Tél : 01 44 15 18 18.
N° 445 - Juin 2023. Directeur de la publication: Olivier Toutain.
Publicité : Erika Choleau. Tél : 01 44 15 18 06. Conception et réalisation :
Oligopresse. Commission paritaire : n°0122 G 79300. ISSN 2779-1300

SONDAGE

Résultat du sondage du numéro 444
(mai 2023)

Absentéisme
en hausse
des élèves de
terminale au
3^e trimestre...
Faut-il revoir
la réforme du
bac ?



De nouvelles mesures pour la jeunesse... et l'école



Les « savoirs verts » porteront sur les sujets suivants : bien s'alimenter, trier les déchets, protéger la planète, comprendre le réchauffement climatique.

À l'issue du conseil national de la refondation (CNR) dédié à la jeunesse, la Première ministre a annoncé de nouvelles mesures pour les jeunes sur différents thèmes comme la mobilité et l'engagement, mais aussi des nouveautés qui vont concerner les élèves, en particulier les « savoirs verts ».

Pouvoir passer le permis de conduire dès 17 ans. Cette nouveauté, annoncée il y a quelques jours par la Première ministre, a fait grand bruit. Mais il ne s'agit pas là de la seule annonce d'Elisabeth Borne concernant la jeunesse. À l'issue des Rencontres jeunesse le 21 juin dernier, mises en place dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR), celle-ci a dévoilé plusieurs mesures les concernant. Citons, entre autres, l'élargissement de l'aide de 500 euros pour le passage du permis de conduire à tous les élèves de lycée professionnel ; la création d'un Pass train accessible aux jeunes entre 18 et 20 ans engagés en service civique

ou en [service national universel \(SNU\)](#), leur permettant de voyager gratuitement pendant un mois ; la revalorisation des bourses Crous de 37 euros pour tous les boursiers à partir de la rentrée 2023.

EMC et « Savoirs verts »

Elisabeth Borne a également annoncé plusieurs mesures concernant la scolarité des jeunes. Ainsi, les cours d'EMC (éducation morale et civique) seront refondés autour des valeurs de la République (et en particulier la laïcité), de l'écologie et de l'éducation aux médias, notamment sur l'accès à l'information sur les plateformes numériques. Le ministre de l'Éducation nationale, Pap

Ndiaye, a d'ailleurs annoncé que le temps consacré à cette matière sera doublé – en moyenne, aujourd'hui, l'horaire dédié à l'EMC est d'une demi-heure par semaine.

Parce que le Gouvernement veut sensibiliser les jeunes à la transition écologique, la Première ministre a annoncé la mise en place d'un enseignement sur ces enjeux. Les « savoirs verts », tels qu'ils ont été nommés, concerneront les sujets suivants : bien s'alimenter, trier les déchets, protéger la planète, comprendre le réchauffement climatique.

Les élèves de 4^e et de 3^e seront formés dans cette nouvelle matière consacrée à la transition écologique, avec le passage d'une certification en fin de 3^e.

Agenda

PARCOURSUP

Quelques jours après l'ouverture de la phase principale de Parcoursup, la plateforme d'inscription dans l'enseignement supérieur, plus de 600 000 jeunes avaient reçu une réponse positive à leurs vœux, sur 917 000 candidats.

Depuis le 15 juin, pour tous ceux qui n'ont pas reçu de réponse satisfaisante à leur projet d'orientation, la phase d'admission complémentaire s'est ouverte. Elle permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles.

Quant aux jeunes encore sans solution, à partir du 1^{er} juillet 2023, ils pourront solliciter un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)

de leur académie. Cette commission les aidera à trouver une formation au plus près de leur projet, en fonction des places encore disponibles.

BAC ET BREVET

Pendant encore quelques jours, jusqu'au 30 juin, des élèves de terminale vont passer l'épreuve du Grand Oral pour la bac. Résultat final : le 4 juillet. Pour ceux qui auront entre 8 et 9,9 sur 20 de moyenne, il restera encore une chance de l'obtenir grâce aux épreuves de rattrapage (constituées de deux épreuves orales), qui se dérouleront entre 5 et le 7 juillet.

Quant au brevet, pas de rattrapage possible ! Les collégiens de 3^e connaîtront leurs résultats entre le 5 et le 12 juillet.

Cette rubrique est
la vôtre !
Une idée ou une
question pour un
prochain thème ? :
lvdp@open-asso.org !

Le cyberharcèlement

Le cyberharcèlement est une grande source d'inquiétude : Comment le repérer et protéger mon enfant ?

Le cyberharcèlement est une forme de harcèlement. Pour parler de harcèlement, 3 critères doivent être concomitants : répétition, volonté de nuire et relation de domination.

Le cyberharcèlement, la viralité de la haine

Le cyberharcèlement se déroule dans les espaces numériques : réseaux sociaux, messageries, forums, jeux vidéo, etc. De ce fait, il n'y a pas de fuite possible. De jour comme de nuit, la victime est attaquée. De plus, dans les espaces numériques, le harceleur peut se rendre anonyme, l'information est diffusée de manière virale donc massive et ce sont alors des milliers de personnes qui deviennent acteurs et témoins du cyberharcèlement. L'impact de la communauté numérique est fort, réduisant l'individu à une pensée unique, sans prise de recul.

Attention ! Le cyberharcèlement est souvent associé, dans les autres espaces de socialisation hors ligne (école, loisir, sport, rue, etc.) à du harcèlement physique, moral, sexuel et/ou matériel.

Les conséquences psychologiques dépendent de la durée du harcèlement et de la capacité du jeune à s'en défendre. Plus il dure, plus les impacts seront importants. Les enfants et adolescents sont encore plus vulnérables à ces attaques car ils sont en

POUR ALLER PLUS LOIN...

- Petit guide « décomplexant » pour parents d'ados à l'ère du numérique, Hachette.
- Podcast Les petites causeries du numérique, S2 Ep.5 « [Harcèlement et cyberharcèlement, décryptage](#) ».
- Article, « ["T'inquiète, ça va passer": ce qu'il ne faut surtout pas dire en cas de cyberharcèlement](#) ».



pleine construction identitaire et se cherchent dans le regard des autres. Ils pourront se sentir déprimés, se plaindre de douleurs somatiques, perdre confiance, se renfermer, ne plus avoir envie de sortir ou être agités et hypervigilants.

Conseils aux parents

Il est très difficile en tant que parents de déceler une telle situation sauf si votre enfant vous en parle directement, car les signes de souffrance peuvent se confondre avec d'autres problématiques. Néanmoins, il existe deux indicateurs majeurs :

- Le changement de comportement
- Les manifestations d'anxiété

Le premier levier sera l'empathie. Rassurez votre enfant sur le fait que vous pouvez tout entendre et que vous serez là pour lui. Ne le jugez pas, il est déjà jugé par ses pairs et a sûrement honte. Ouvrez un espace de discussion dont il se saisira quand il sera prêt. Accompagnez-le dans les démarches de captures d'écrans, de déclaration à l'établissement scolaire, de plainte au commissariat. Mobilisez ses amis pour rompre avec l'isolement.

Proposez-lui d'en parler à un psychologue.

L'OPEN, en quelques mots

L'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (www.open-asso.org) est la première association 100 % mobilisée autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d'éducation numérique... Pour vous réconcilier avec les écrans !

L'OPEN propose notamment des interventions et formations dédiées aux parents et professionnels partout en France pour vous aidez à décrypter les pratiques des jeunes dans les espaces numériques. Alors n'hésitez plus et venez échanger avec nos experts : <https://www.open-asso.org/prevention-formation/>



Mon enfant protégé
à tout moment et où qu'il soit



Assurance scolaire et extra-scolaire

15€

Par enfant et par an*

Votre enfant est couvert en **France et à l'étranger**, qu'il soit à l'origine d'un accident (Responsabilité Civile), ou **qu'il se blesse seul** (Garantie Corporelle).

Nous prenons en charge en cas d'accident :

- Les frais médicaux** et d'hospitalisation
- Les frais de remise à niveau scolaire à domicile
- Les frais de transport pour se rendre à l'école
- Le remboursement des lunettes cassées, orthodontie, prothèse **jusqu'à 500€** par appareil



ATTESTATION DISPONIBLE
IMMÉDIATEMENT

*Le contrat Assurance scolaire Carrefour est souscrit auprès de CARMA, sous réserve d'acceptation de vos garanties, entreprise régie par le Code des assurances, SA au capital de 23 270 000 €, RCS Evry 330 598 616, sise 6 rue du Marquis de Raies 91008 Evry Cedex.

**En complément de la Sécurité Sociale et de la mutuelle le cas échéant.

RENSEIGNEZ-VOUS

 assurance.carrefour.fr



02 43 61 75 92

Prix d'un appel local

Carrefour 
assurance



Des vacances où l'on apprend

Depuis 3 ans maintenant, le ministère de l'Éducation nationale propose chaque été ses « vacances apprenantes ». Au cœur de ce dispositif : les « colos apprenantes ». Il s'agit de séjours de vacances labellisés qui offrent des activités éducatives, culturelles et sportives, ainsi qu'un accompagnement pédagogique adapté aux besoins de chaque enfant. Objectif : leur permettre de se ressourcer, de s'évader et de découvrir de nouvelles activités tout en renforçant leurs connaissances et leurs compétences.

Mais ce dispositif national n'est pas le seul pour faire des vacances scolaires une période où l'on peut à la fois se détendre, s'amuser... et apprendre ! Il existe des organismes – privés ou publics – qui proposent des séjours thématiques où l'aspect éducatif est bien présent.

Et pour celles ou ceux qui ont besoin ou envie de déjà bien préparer la prochaine rentrée, des solutions existent : des cours d'été proposés par le Cned, aux stages de réussite organisés par les écoles et les établissements scolaires, en passant par les plus classiques « cahiers de vacances ».

Mars 2020, la France entrait en confinement... Fermeture des écoles et des établissements scolaires... L'enseignement à distance avec « l'école à la maison », qui demandait un fort accompagnement des parents – en particulier en primaire –, a créé des inégalités chez les élèves. Pour tenter de compenser certains retards dans les apprentissages, le ministère de l'Éducation a mis en place un plan appelé « vacances apprenantes », avec comme principale innovation des « colonies de vacances apprenantes », labellisées par l'État, offrant « des activités ludiques et pédagogiques qui permettent aux enfants de renforcer savoirs et compétences ».

Aide financière

Trois ans après, le dispositif perdure et s'intensifie ! Ainsi, cette année, ce ne sont



Des thématiques variées

Si elles sont toutes organisées sur le même principe, les « colos apprenantes » sont réparties suivant des thèmes spécifiques, aussi variés que la découverte de la nature, les activités sportives, les découvertes culturelles ou artistiques...

pas moins de 4 000 colos qui sont proposées ! Autre spécificité notable de ces colonies de vacances, si ces séjours sont ouverts à tous les enfants, de 3 à 17 ans, leur coût est pris en charge par l'État pour

les mineurs en situation de handicap, en situation de décrochage scolaire ou relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou domiciliés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ou dans une

Des séjours linguistiques à l'étranger... en France !

Apprendre ou se perfectionner dans une langue, découvrir une autre culture, d'autres modes de vie, acquérir une nouvelle autonomie, se faire des amis... Les séjours linguistiques multiplient les atouts ! Des séjours qui allient le plus souvent l'apprentissage de la langue à une thématique, sportive ou culturelle. Rappelons que pour tout séjour linguistique à l'étranger, une autorisation de sortie du territoire (AST) pour les mineurs est obligatoire. Un document qui doit être complété et signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale.

AUSSI EN FRANCE

Autre solution à envisager : le séjour linguistique... en France ! C'est le cas notamment d'Action séjours, qui propose cet été des séjours diversifiés à la mer, à la montagne ou à la campagne avec des dominantes linguistiques pour les jeunes âgés de 6 à 14 ans. A l'image d'un « American Camp » dans les Alpes, destiné aux 12-14 ans, au cours duquel les activités encadrées par les équipes (dont tous

les membres sont bilingues) et les cours seront suivis en anglais.

Retrouvez notre [dossier spécial consacré aux séjours linguistiques](#) dans le numéro 434 de La Voix des Parents, avec notamment l'interview Sabine Bonnaud, déléguée générale de l'[Unosel](#), Union Nationale des Organisations de Séjours Educatifs, Linguistiques et de formation en langues ; un organisme dont la PEEP est partenaire.





Myriam, maman de deux enfants, Théo (13 ans) et Matthis (8 ans), à Evry (91)

« Une belle opportunité pour nos enfants »

« Deux mois, c'est long ! Il faut pouvoir les occuper, d'autant plus que nous ne sommes pas vraiment disponibles pendant ces deux mois d'été – leur père et moi travaillons une grande partie de l'été. Les vacances chez les grands-parents, c'est bien, mais ça ne peut pas durer trop longtemps non plus, pour eux comme pour nos enfants – soupires.

J'ai découvert l'existence des colos apprenantes l'an passé, par le biais d'une autre maman d'élèves. Elle m'a dit que son fils était revenu ravi de cette expérience – il est parti une semaine à la montagne, dans les Hautes-Pyrénées, pour vivre un séjour « trappeurs », tout un programme !

Je me suis donc renseignée pour mes deux fils, et j'ai trouvé avec eux un séjour qui les attirait – le site est très bien fait, on peut

faire des recherches par thème notamment, et les séjours sont très détaillés, avec le planning des activités pour chaque journée. Théo est parti une semaine dans l'Hérault, où il a pu découvrir la photo ; quant à Matthis, qui adore la nature et les animaux, c'était destination Mayenne ! Il a participé à la préparation des animaux de la ferme, à la construction des enclos et il a même fabriqué un petit nichoir qu'il a ramené à la maison.

Tous les deux sont revenus ravis de leur séjour ; et ils vont repartir en colo cette année encore. Pour ma part, j'ai bien aimé avoir des informations chaque jour sur ce qu'ils faisaient ; on nous envoyait aussi des photos. Enfin, dernier avantage non négligeable, le prix, car on a pu bénéficier d'une aide de l'Etat. Bref, ce n'est que du positif ! »

zone de revitalisation rurale (ZRR) ; autre public prioritaire pouvant bénéficier d'une aide de l'Etat, jusqu'à 500 euros par semaine, les mineurs dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 500 euros.

Par ailleurs, les thématiques proposées pour ces séjours ludo-éducatifs sont riches et variées. Entre autres :

- le développement durable et la transition écologique ;
- les activités physiques et sportives, notamment les sports de nature ;
- la science, l'innovation, le numérique ;
- la découverte ou l'approfondissement de langues étrangères et régionales ;
- la citoyenneté et la vie civique ;
- l'alimentation et la santé ;
- les arts (musique, arts plastiques, arts de la scène...), etc.

Un dispositif global

Le dispositif des « vacances apprenantes » proposé par le ministère de l'Education nationale ne se limite pas aux seules colos ; il prévoit d'autres volets. Citons notamment l'École ouverte, un dispositif qui propose aux élèves un programme associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles, pendant les vacances scolaires, dans leur école ou leur établissement scolaire.



Les programmes des colos apprenantes peuvent inclure des ateliers artistiques, des sorties pédagogiques, des activités sportives, des visites de musées, des rencontres avec des professionnels, etc. Des activités conçues de manière à stimuler la curiosité, la créativité et les apprentissages des enfants tout en les divertissant.

Dans le cadre de l'École ouverte, des séjours en zone rurale, afin de sensibiliser les élèves au développement durable, peuvent également être organisés. Cette « École ouverte buissonnière » propose une découverte de la nature et du patrimoine local, en mini-camps, avec des enseignants et des professionnels de l'animation.

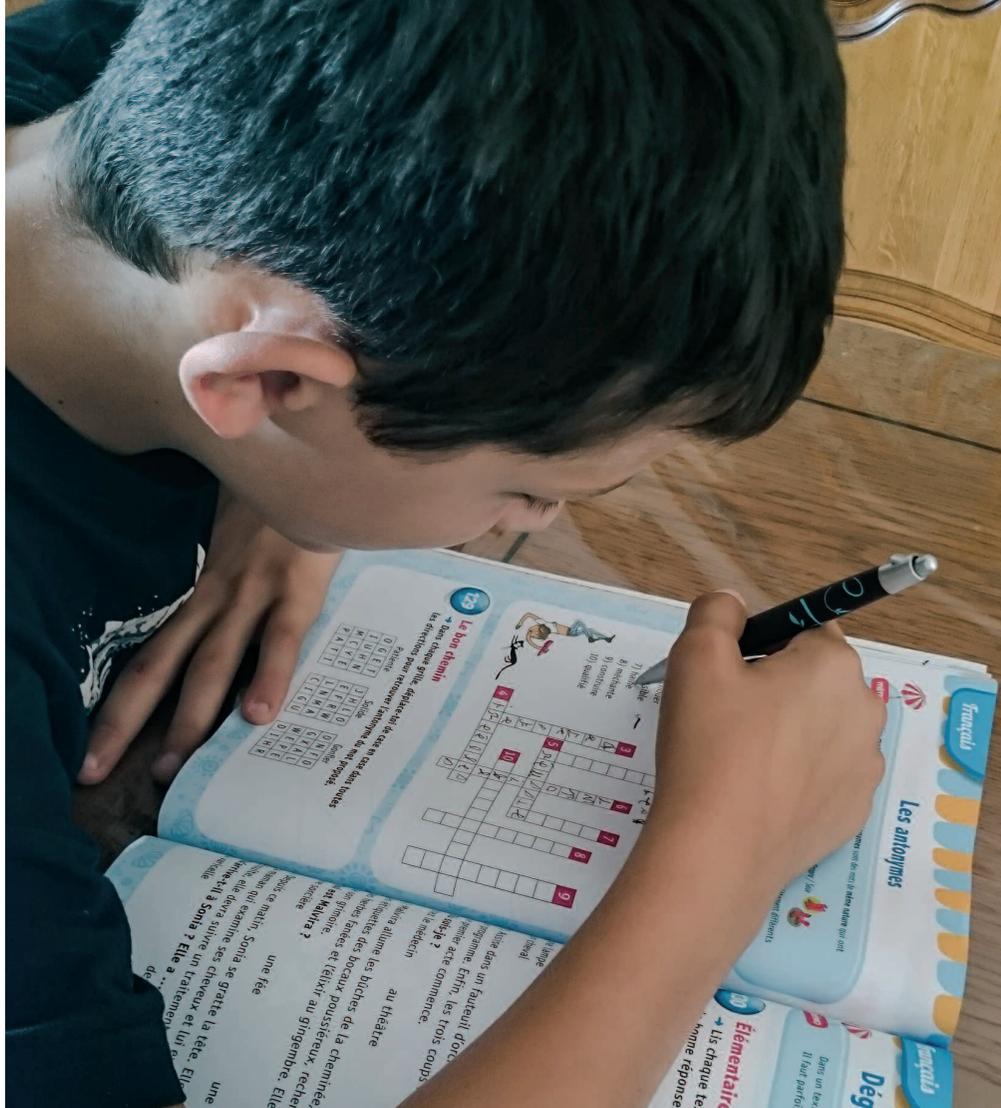
Autre pan des « vacances apprenantes » : les stages de réussite. Ils sont prioritairement proposés aux élèves de l'école élémentaire au lycée qui éprouvent des difficultés dans leurs apprentissages. Ces stages, organisés sur 5 jours et encadrés par des enseignants, permettent à ces élèves de consolider leurs acquis fondamentaux, tout particulièrement en fran-

çais et en mathématiques, en travaillant en petit effectif. Notons que le ministère vient d'annoncer une hausse significative des moyens attribués à l'organisation de ces stages de réussite lors des vacances scolaires d'été 2023, afin d'en augmenter le nombre, en particulier dans tous les établissements situés dans des secteurs défavorisés.

Apprendre... en famille !

On le voit, les possibilités pour les enfants de passer des vacances « apprenantes » sont nombreuses. Mais, outre ces séjours et/ou activités éducatives, n'oublions pas que les vacances partagées en famille peuvent aussi être l'occasion d'apprendre chaque jour. Notre pays est une source inépuisable de richesses, qu'elles soient culturelles ou patrimoniales ; autant d'opportunités de cours d'histoire-géographie grande nature !

Enfin, l'été est également une période dense en festivals, dont certains sont spécifiquement destinés aux enfants, avec au programme contes, spectacles, magie, théâtre, cirque, concerts, etc. Citons, par exemple, le **festival de contes « Sortilèges de la Pleine Lune »**, du 18 juillet au 15 août, au cœur des Monts de Guéret, dans la Creuse ; le **festival « Au Bonheur des Mômes »**, du 20 au 25 août, au Grand-Bornand, en Haute-Savoie ; le festival international pour l'enfance et la jeunesse **« Idéclic »**, du 12 au 15 juillet, à Moirans-en-Montagne dans le Jura ; ou encore **« Les Pestacles »**, du 28 juin 2023 au 6 septembre, au Parc Floral de Paris.



Un cahier de vacances pour préparer la rentrée

Passeport (éditions Hachette), Nathan Vacances, Les Incollables (éditions Playbac), Hatier vacances... Si l'offre en matière de cahiers de vacances reste pléthorique, ces derniers ont su se réinventer en insistant sur le côté ludique des apprentissages, en proposant également des thématiques (nature, voyage...), avec des personnages auxquels les enfants peuvent s'identifier.

Surtout disponibles pour le niveau primaire (maternelle et élémentaire) – mais il en existe également pour le second degré –, ils couvrent toutes les matières et sont conformes aux programmes scolaires de l'Education nationale. En outre, le plus souvent, ces cahiers proposent des fiches-conseils aux parents, avec des corrigés, pour bien accompagner leurs enfants dans leurs révisions.

Des cours d'été pendant les vacances

Que ce soit pour consolider ses connaissances ou se remettre à niveau avant la prochaine rentrée, il peut être intéressant de suivre des cours pendant les congés d'été. Outre les dispositifs proposés par l'Education nationale (voir par ailleurs), il existe des sessions de cours proposés par différents organismes, privés et publics, avec des cours en présentiel... ou à distance ! Comme ceux proposés par le **Cned**, Centre national d'enseignement à distance), le service public du numérique éducatif et de l'enseignement à distance.

L'organisme propose ainsi des cours de révision du programme de mathématiques et de français de 6^e, 5^e, 4^e et de 3^e, en prévision du passage en classe supérieure. L'enfant a accès à des cours sur une plateforme en ligne. Pour chaque niveau et chaque matière, le cours se compose de séances numériques interactives abordant les thèmes essentiels du programme. Chaque séance se compose d'un test diagnostique qui permet de situer le niveau de l'élève et de réviser quelques points indispensables.

CONGRÈS NATIONAL, 17 ET 18 JUIN À MARNE-LA-VALLÉE

Les défis du numérique en débat

« **D**epuis plusieurs années déjà, l'École forme les élèves aux outils numériques ; une enseignement essentiel tant la maîtrise des outils numériques apparaît aujourd'hui indispensable dans notre quotidien, à la fois personnel et professionnel. Reste néanmoins un écueil à éviter : la fracture numérique entre élèves... » Dans son discours d'ouverture du congrès national, le président fédéral, Olivier Toutain (réélu à la tête de la Fédération PEEP à l'issue du congrès), posait les enjeux et les défis auxquels le numérique nous confronte tous, école et parents en tête.

UNE PLUS-VALUE DANS LES APPRENTISSAGES

Lors de la première table-ronde, Audran Le Baron, directeur du numérique pour l'Éducation nationale, a rappelé pourquoi il fallait développer le numérique à l'école : notamment « pour faire acquérir aux élèves une véritable culture numérique en termes de citoyenneté et leur apporter les compétences en matière professionnelle ». Et d'ajouter que l'outil numérique pouvait apporter une plus-value dans les apprentissages, permettre une continuité pédagogique et aider à l'inclusion scolaire des élèves à besoins particuliers. Nathalie Couegnas, cheffe de projet Mission Territoires Numériques Educatifs, et Virginie Lanlo, maire-adjoint déléguée à l'Éducation à Meudon, ont elles fait part de leur expérience du développement du numérique au service des élèves... et des parents ! Parmi ces derniers, présents dans la salle, certains ont néanmoins déploré



Au micro, Thomas Rohmer, directeur de l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (OPEN), prévient : « Chez les enfants, les excès dans les usages numériques sont souvent un signal de mal-être, de failles dans leur construction, d'où la nécessité du dialogue ».

le manque de communication vers les parents sur ces sujets, beaucoup se sentant dépassés ou perdus...

Comment accompagner les élèves dans l'usage des écrans ? Tel était le thème de la seconde table-ronde. Les trois intervenants (Virginie Sassoon, directrice adjointe du CLEMI – Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information –, Clotilde Briend, Public Policy Manager - Meta France, et Thomas Rohmer, directeur de l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique – OPEN) ont livré tour à tour informations et conseils sur cette préoccupation majeure de nombreux parents. En guise de conclusion des débats avec la salle, et de réponse à la question de la table-ronde, le directeur de l'Open a livré un message simple et clair : « Sur ces questions de l'usage des écrans par vos enfants, parents, faites-vous confiance ! ».

PARTENARIAT PEEP-META

LANCEMENT D'UN « CAMPUS DES PARENTS »

Les réseaux sociaux occupent une place prépondérante dans la vie quotidienne de nos adolescents. Un univers qui peut légitimement susciter des interrogations chez de nombreux parents. C'est pourquoi, dans son rôle de défense et de protection des intérêts des familles, la PEEP s'associe avec Meta, maison-mère de Facebook et d'Instagram notamment, pour œuvrer à une meilleure protection de nos adolescents sur Internet.

Au programme de ce partenariat, le lancement d'un « Campus des Parents », une initiative qui regroupe des associations de protection de l'enfance, les principales associations familiales et de parents d'élèves, et des créateurs de contenus qui se mo-

bilisent ensemble pour éduquer et sensibiliser les parents aux outils de protection sur les réseaux sociaux et leur donner les clés pour accompagner leurs adolescents dans leurs expériences en ligne. Ce Campus, auquel participera la PEEP, inclura également des webinaires thématiques réguliers sur divers aspects liés aux usages du numérique, ouverts aux parents, et la création d'un Comité des Parents pour permettre le lancement dès l'année prochaine d'une campagne de sensibilisation à l'attention des parents.

Nous reviendrons plus en détail sur ce partenariat dans notre prochain numéro.